



HAL
open science

La recherche en pointillé? Conditions de travail et trajectoires des doctorant•es en Cifre en sciences humaines et sociales

Tatiana de Feraudy, Antoine Gaboriau, Guillaume Petit, Antonin Thyraud

► To cite this version:

Tatiana de Feraudy, Antoine Gaboriau, Guillaume Petit, Antonin Thyraud. La recherche en pointillé? Conditions de travail et trajectoires des doctorant•es en Cifre en sciences humaines et sociales. 2023. hal-04237396

HAL Id: hal-04237396

<https://hal.science/hal-04237396>

Preprint submitted on 11 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

La recherche en pointillé ? Conditions de travail et trajectoires des doctorant·es en Cifre en sciences humaines et sociales

Tatiana de Feraudy, Antoine Gaboriau, Guillaume Petit, Antonin Thyraud

Résumé : Cet article traite des conditions de production de la recherche dans le cadre des thèses en sciences humaines et sociales financées par Cifre (Convention industrielle de formation par la recherche). Il s'appuie sur les résultats d'une enquête par questionnaire menée en 2020 auprès de près de 400 doctorant·es et docteur·es Cifre. On montre que les trajectoires de ces chercheurs et chercheuses, comme les conditions concrètes de réalisation de leur recherche doctorale, sont conditionnées par la disponibilité inégale de ressources matérielles et les formes d'encadrement au sein de la structure d'accueil. Bien plus qu'un « projet » individuel conçu en début de thèse, ce sont ces conditions particulières de réalisation du travail doctoral et une moindre socialisation académique qui destinent plutôt les doctorant·es Cifre à une intégration professionnelle aux marges de l'enseignement et de la recherche.

Mots-clés : doctorat, financement, Cifre, recherche partenariale, carrières

Abstract: This article analyzes doctoral work conditions and research production in the French “Cifre” framework. Through this agreement, a host organization (e.g. a firm or a non-profit) finances the PhD candidate by offering her a salaried position, and collaborates with a research laboratory. This mechanism is increasingly promoted as an alternative financing scheme for PhDs. Drawing on the results of a questionnaire survey carried out in 2020 among nearly 400 Cifre PhD students, our analysis shows that their trajectories and the concrete conditions in which they carry out their doctoral research, are conditioned by the unequal availability of material resources and the forms of supervision within the host organization. These specific work conditions and a weaker socialization to academia, rather than an individual “career plan” devised at the beginning of the PhD, steer Cifre researchers towards a professional integration outside the academic world.

Keywords: PhD, Funding, Cifre, Research Partnerships, Careers

Tatiana de Feraudy (CESSP – Paris 1), tatianadeferaudy@gmail.com

Antoine Gaboriau (CESPRA – EHESS), antoine.gaboriau@ehess.fr

Guillaume Petit (CESSP – Paris 1), gllmpetit@gmail.com

Antonin Thyraud (CEMS – EHESS), antonin.thyraud@ehess.fr

Introduction

Dans le cadre du dispositif Cifre (Convention industrielle de formation par la recherche), créé en 1981, des entreprises, associations ou institutions publiques accueillent un·e doctorant·e pendant trois ans de thèse. Ces structures d'accueil reçoivent une subvention qui couvre partiellement l'embauche du ou de la doctorant·e en contrat à durée déterminée ou indéterminée. Elles peuvent apporter des ressources matérielles et un encadrement supplémentaire à celui du laboratoire, ou un accès à des terrains de recherche. Le dispositif est encadré par l'Association nationale de la recherche et de la technologie (ANRT), créée en 1953 pour favoriser la recherche et développement (R&D). Celle-ci supervise les candidatures aux Cifre (qui doivent démontrer un intérêt académique et industriel), assure le suivi de la collaboration et, parfois, valorise les travaux produits¹. Poussée par la politique nationale de recherche, la Cifre est en croissance : entre 2008 et 2018, le nombre de signatures annuelles de Cifre est passé de 900 à 1500 (Guillouzouic et Malgouyres, 2020). La loi de programmation de la recherche (LPR) de 2020 prévoit 2150 nouvelles conventions par an en 2027, et met en place un « contrat doctoral privé », sorte de Cifre sans subvention publique².

La Cifre n'est pas le seul dispositif à impliquer le secteur privé dans le financement, l'organisation et l'orientation de la recherche en France³, mais c'est le premier par lequel des structures extérieures à l'enseignement supérieur et à la recherche (ESR) participent à la formation de nouveaux et nouvelles chercheur·ses. Tandis que la LPR confirme une politique de recours accru au secteur privé pour financer le doctorat, et particulièrement dans les sciences humaines et sociales (SHS), il paraît important de se pencher sur ce que la Cifre fait à la thèse, tout comme aux trajectoires des doctorant·es qu'elle produit.

Depuis son essor dans les SHS courant 2000, la Cifre a été analysée sous plusieurs angles⁴. On trouve d'abord des enquêtes sur la population générale des Cifre, centrées sur l'insertion post-thèse des doctorant·es ou sur les effets des recherches sur les structures hôtes (ANRT, 2012 ; Guillouzouic et Malgouyres, 2020). Parallèlement à ces enquêtes, la Cifre en SHS a donné lieu à de nombreux témoignages réflexifs individuels, mettant en avant la double identité professionnelle des chercheur·ses et leur capacité inégale à mener une recherche « sous contraintes »⁵ (par ex. Foli et Dulaurans 2013 ou Hellec 2014). Ces travaux ont permis de constater une grande variabilité dans les parcours en Cifre, entre épanouissement et déchirement (Morillon, 2008), mais ils ne permettent pas d'objectiver plus largement les conditions de réalisation de la thèse. En effet, chaque doctorant·e y parle plus de « sa Cifre » en particulier que de « la Cifre » en général (Petit, 2018), limitant une perspective plus collective sur les conditions de travail scientifique.

Approche et méthode

Cette enquête a été produite par quatre chercheur·ses ayant fait l'expérience de la Cifre (de Feraudy et al., 2021). En travaillant à des communications sur nos parcours, nous avons constaté un manque de données d'ensemble et choisi de mener une enquête par questionnaire

¹ Pour plus d'informations, on peut se référer à son site internet anrt.asso.fr.

² Voir la présentation des Cifre dans la LPR sur le site du Ministère : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/le-dispositif-cifre-40-ans-de-recherche-partenariale-46425>

³ Voir par exemple REDI, 2011 ; Blondiaux et al., 2016 ; Foli et Dulaurans, 2013 ; Ferchaud et al., 2016 ; Perrin-Joly, 2010 ; de Feraudy, 2019 ; Baron, 2008.

⁴ Pour une revue de littérature plus détaillée voir le rapport d'enquête Faire Cifre en SHS (de Feraudy et al., 2021).

⁵ Nous empruntons l'expression « La recherche sous contrainte » à un séminaire organisé à l'Université Paris X - Nanterre entre 2019 et 2022.

afin d'éclairer les conditions de production de la recherche en Cifre. Le questionnaire⁶ permettait de constituer une population originale, celle des Cifre en SHS⁷, à un moment opportun : puisque que le dispositif avait été pensé pour répondre aux besoins de R&D des entreprises industrielles, les particularités de son usage en SHS commençaient juste à être évoquées.

Hypothèses

La conception du questionnaire a été guidée par plusieurs hypothèses. Tout d'abord, nous supposions que les trajectoires et dispositions des doctorant·es (origine sociale, diplôme, expérience professionnelle) influencent le déroulement de la Cifre (en termes de niveau d'autonomie, de capacité de négociation, de reconnaissance salariale et académique).

Le questionnaire visait à collecter des données sur l'origine sociale et scolaire des doctorant·es, les trajectoires avant et après la Cifre (âge d'entrée, durée de thèse, modalités d'entrée en Cifre, « projet » à l'entrée et à la sortie, débouchés), et enfin les conditions de travail et de production de la recherche (organisation du temps, engagement dans la structure d'accueil, encadrement et ressources disponibles, production de travaux académiques, enseignement, etc.).

Nous supposions aussi des spécificités des thèses selon leurs structures d'accueil (entreprise, association, collectivité locale) et en fonction de la discipline d'inscription. Enfin, nous envisagions que les conditions de travail pendant la Cifre aient une influence sur les trajectoires post-thèse, rendant certains débouchés plus ou moins envisageables, en termes de chances objectives (compétences nécessaires) comme d'espérances subjectives (capacité à imaginer sérieusement ce type de carrière).

Résultats et biais

Entre mai et novembre 2020 et grâce au concours de 267 doctorant·es, 118 docteur·es et 6 personnes ayant arrêté leur thèse, nous avons pu collecter 391 réponses exploitables. Il s'agit du plus important échantillon collecté à ce jour par une enquête indépendante sur les Cifre en SHS. A titre de comparaison, une enquête de 2012 de l'ANRT sur le devenir professionnel des docteur·es Cifre compte 1973 répondant·es, dont 13 % en sciences humaines et sciences de la société, soit environ 256 répondant·es (ANRT, 2012).

Avant d'explorer nos résultats, il nous faut signaler quelques biais, à commencer par celui de sélection disciplinaire. Nous avons initialement fait circuler l'enquête sur des listes professionnelles de science politique et de sociologie⁸, ainsi que sur les réseaux sociaux à partir du mot-clé « Cifre » et des disciplines identifiées. Le questionnaire a ensuite circulé sur les listes de certaines écoles doctorales ou par bouche-à-oreille. Au moment où l'enquête prenait une certaine ampleur, nous avons convaincu l'ANRT de diffuser le questionnaire sur sa liste globale (doctorant·es et docteur·es Cifre, toutes disciplines confondues)⁹.

Au final, si l'échantillon obtenu reste relativement modeste par rapport au total des Cifre en SHS (plus de 3000 signatures depuis 2012), nos répondant·es sont issu·es de plus de 20 disciplines différentes, dans une proportion assez proche des disciplines dominantes en Cifre

⁶ Il est disponible à cette adresse : <https://hal.science/hal-03420635v1/file/Questionnaire%20Cifre.pdf>

⁷ Nous avons identifié les disciplines suivantes : Anthropologie ; Économie ; Géographie ; Histoire ; Linguistique ; Science Politique ; Sciences de gestion ; Sciences de l'éducation ; Sciences de l'information et de la communication ; Sociologie. Une modalité "autre" a permis aux répondant·es de s'auto-identifier à d'autres disciplines (ex : droit).

⁸ Listes de l'Association nationale des candidat·es aux métiers de la science politique (ANCMSP), de l'Association des sociologues de l'enseignement supérieur (ASES), liste thématique "Socioeco".

⁹ Malgré plusieurs demandes, nous n'avons pas eu accès aux données brutes collectées par l'ANRT.

en SHS¹⁰. Il y a cependant une sur-représentation de la sociologie, de la science politique et de la géographie, et une sous-représentation de l'économie par rapport à la population des Cifre en SHS. La diversité des disciplines représentées crée des difficultés pour l'analyse, car elle implique parfois de composer avec des sous-échantillons à l'effectif trop faible pour permettre des croisements significatifs. Mais l'analyse de la dimension disciplinaire n'en reste pas moins nécessaire compte-tenu de l'ancrage social différencié selon les disciplines universitaires (Rensio, 2015).

Au cours de l'enquête, nous avons également identifié d'autres biais : une auto-sélection potentielle des répondant·es (certain·es s'estimant peut-être plus légitimes à répondre) mais aussi un biais de « bonne volonté culturelle » (de Feraudy, 2019), où l'expérience est embellie ou jugée formatrice *a posteriori*. On manquait également d'une base comparative fiable, tant les données sur les différentes populations (doctorant·es en général, thèses Cifre...) étaient peu consolidables (mise à part une récente enquête de l'Observatoire des inégalités [2021], qui nous sert de référence). Par ailleurs, les modalités de diffusion nous laissent penser que nous avons surtout touché des Cifre (encore) dans le giron de l'ESR parce qu'abonné·es aux listes de diffusion académiques, ce qui peut amener à une sur-représentation de leurs trajectoires. Notons enfin que l'enquête a été réalisée durant l'année 2020, marquée par la pandémie de Covid-19, ce qui a influencé les questions relatives aux conditions de travail.

Malgré ces limites, il nous semble aujourd'hui utile de partager ces données d'ensemble, avec l'espoir que notre enquête encourage d'autres travaux sur les enjeux collectifs de la Cifre. Nous sommes d'ailleurs ouvert·es à une mise à disposition de données anonymisées afin d'approfondir nos traitements¹¹.

Une voie d'accès à la thèse pour des doctorant·es déjà professionnalisés

La Cifre a été conçue comme un dispositif d'insertion professionnelle des docteur·es, et l'ANRT s'en félicite : 9 sur 10 intègrent directement le marché du travail, et 8 sur 9 le secteur privé (ANRT, 2018b). Toutefois, nos données soulignent que cette professionnalisation doit autant aux profils recrutés qu'au contenu et conditions de réalisation des thèses Cifre.

Un doctorat (pour) professionnel·les ?

Nos 391 répondant·es se distinguent peu des autres doctorant·es par leur âge, ou sont un petit peu plus jeunes : 51 % ont entre 20 et 30 ans, 90 % ont moins de 40 ans et l'âge médian de leur entrée en thèse est de 26 ans. L'âge moyen des doctorant·es en France est d'environ 30 ans, et de 34 ans pour les thèses en lettres et SHS (Vourc'h, 2010). Nos répondant·es sont autant diplômé·es de masters professionnels (n=235) que de masters recherche (n=233). L'ancrage historique du dispositif Cifre autour de la R&D peut expliquer une forte représentation des masters professionnels ou d'écoles d'ingénieur·es (Guillouzouic et Malgouyres, 2020).

Parmi nos répondant·es, 40 % étaient, l'année précédant leur entrée en thèse, en emploi avec un salaire supérieur à 1500 euros (le montant minimal du salaire net en Cifre en 2018). La moitié d'entre elles et eux ont renseigné des intitulés de poste témoignant d'une certaine autonomie professionnelle (comme « consultant·e » ou « chargé·e d'études »). Cette insertion préalable dans la vie active peut expliquer que 57 % de nos répondant·es indiquent, lorsqu'on leur demande d'indiquer leur motivation principale à l'entrée en thèse (à partir d'une liste

¹⁰ Les disciplines de SHS les plus représentées en Cifre sont les Sciences de l'information et de la communication (25 % des thèses), le Droit (13 %) et les Sciences de gestion (12 %), suivies par les Sciences économiques (9,5 %), la Psychologie ainsi que la Sociologie et démographie (7,9 chacune). Ces chiffres portent sur 2 561 thèses Cifre en SHS entre 2012 et 2018 (ANRT, 2018a, p.2).

¹¹ Pour une introduction aux enjeux de l'ouverture des données de recherche, voir Jacquemin et al, 2019. Pour une réflexion sur la pertinence d'analyses multiples sur un même terrain ou jeu de données, voir Girault, 2019.

donnée de raisons) était de « travailler un sujet qui les intéresse de manière scientifique », plus que d’obtenir une qualification professionnelle (22 %) ou d’avoir une source de revenus stables (9 %).

Cet intérêt pour la démarche scientifique se double cependant d’un intérêt pour la modalité spécifique de recherche qu’est la Cifre. En effet, 75 % de nos répondant·es indiquent qu’ils et elles n’auraient pas fait de thèse sans la Cifre, et surtout, 83 % d’entre elles et eux n’ont pas candidaté à un contrat doctoral ou à un quelconque autre type de financement. Que cela soit par auto-censure, par méconnaissance des autres modalités de financement, par recherche d’un dispositif équilibrant dimension professionnelle et scientifique ou pour une autre raison encore, ces doctorant·es choisissent donc la Cifre pour elle-même. Il en ressort que les projets de thèse soumis à l’ANRT sont ainsi majoritairement « négociés » : lorsqu’on leur demande qui a participé à construire le projet de thèse, 58% des répondant·es déclarent l’avoir préparé en concertation avec la structure, pour 28% de projets préparés en amont par les doctorant·es, et 13% seulement de projets prérédigés par des structures ou des laboratoires.

La formation initiale joue un rôle dans les trajectoires de nos enquêté·es, pour qui le principal facteur explicatif à la hausse du salaire d’entrée en Cifre est le fait d’avoir un diplôme professionnel plutôt qu’un diplôme de recherche. Le premier tire le salaire vers le haut (tout comme la possession d’un diplôme de grande école ou d’un double diplôme). Au contraire, un master de recherche (ou un diplôme universitaire) tend à tirer le salaire vers le bas. La valorisation de cette dimension professionnelle, extra-académique des doctorant·es est d’autant plus évidente lorsqu’on s’intéresse à leur discipline d’inscription. L’ANRT avait déjà signalé que les salaires à la sortie de la Cifre diffèrent en fonction des disciplines (ANRT, 2012). On le vérifie cependant dès l’entrée dans le dispositif (cf. figure 1). Certaines disciplines, comme le droit, l’économie ou les sciences de la communication sont mieux rémunérées (médiane sup. 1 700€), au contraire de la sociologie, de la science politique ou de la géographie. Ces écarts selon la discipline doivent être lus à l’aune du type de structure d’accueil : les doctorant·es en SIC et en économie travaillent plus dans des entreprises que la moyenne de notre échantillon, et inversement, les thèses en sociologie et sciences de l’éducation sont plus nombreuses à être réalisées en association et collectivités locales (qui paient moins en moyenne)¹². Dans l’ensemble, les doctorant·es en Cifre en SHS sont moins bien rémunéré·es que les doctorant·es Cifre en général : le salaire moyen brut annuel indiqué par nos répondant·es est de 26 858€, contre 29 002€ en général selon l’ANRT pour l’année 2016 (ANRT, 2017). Mais ils et elles sont toujours mieux rémunéré·es que les doctorant·es contractuel·les à l’Université, dont le salaire fixé par arrêté ministériel était en 2020-2021 de 21 960€ bruts annuels.

12 Nos répondant·es en SIC et en économie sont respectivement 88% et 67% à travailler dans des entreprises (des TPE aux grandes entreprises), contre 58% en moyenne de l’échantillon. Nos répondant·es sociologues, au contraire, sont à 68% dans le secteur public ou associatif, contre 42% environ de la moyenne de l’échantillon.

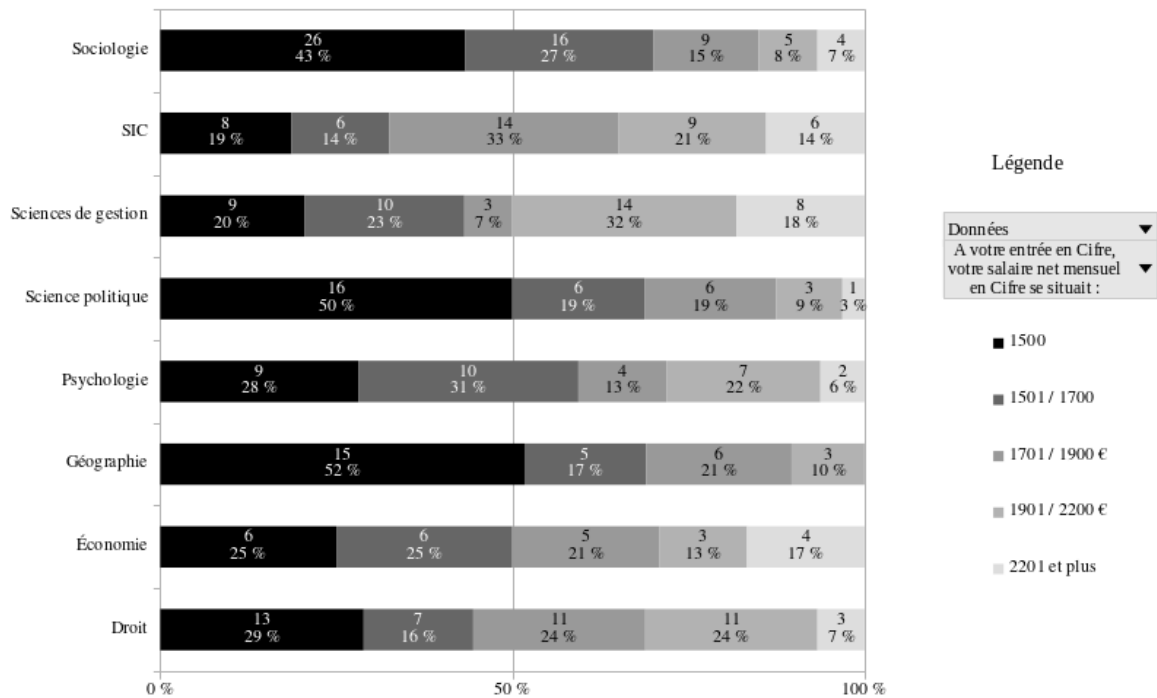


Figure 1. Proportion des niveaux de salaire selon la première discipline déclarée (n=391)

Les différences salariales reflétant la structure du marché du travail

La variable du genre joue sur les écarts salariaux : les salaires en lettres et SHS, disciplines où les femmes sont sur-représentées (59,4 % contre 40 % des doctorant·es en général - Vourc’h, 2010 p.1) sont moins importants. Notre échantillon comporte 60% de femmes, ce qui le rapproche plus de la population des thèses en SHS que des thèses Cifre en général, où l’on compte 40% de femmes (Guillouzouic et Malgouyres, 2020). Cependant, même au sein de notre échantillon, le genre accentue les écarts. En thèse Cifre en SHS, les hommes restent mieux payés que les femmes (cf. Figure 2).

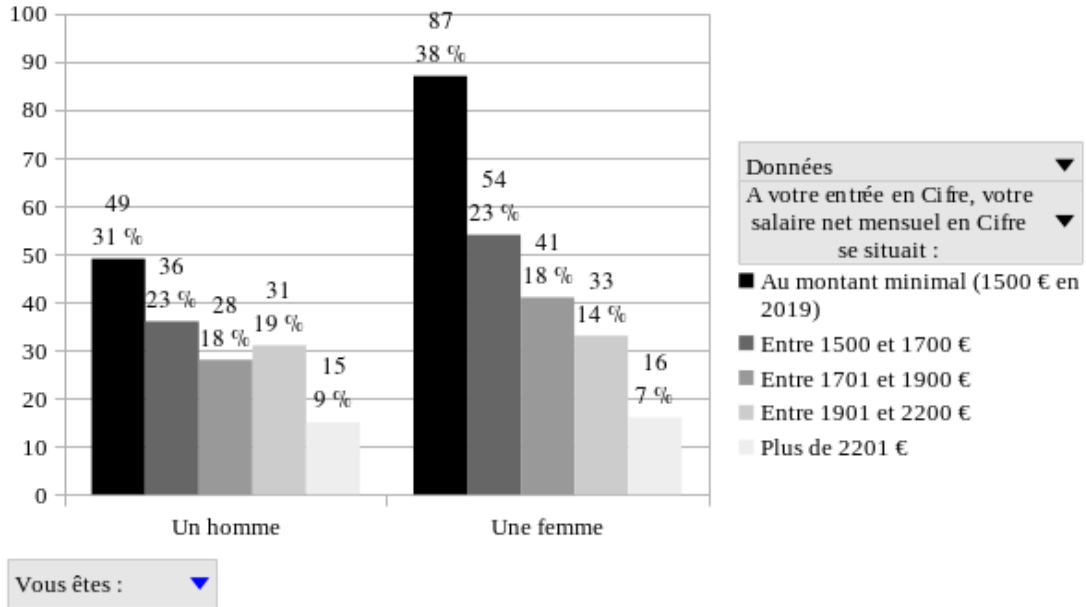


Figure 2. Répartition des salaires entre répondants et répondantes, sur 100 % (n=388 du fait de la non-déclaration du genre par 3 répondant-es)

La dimension du genre se superpose enfin avec le type de structure d'accueil. En effet, les Cifre réalisées en ETI (entreprises de taille intermédiaire) ou en grandes entreprises sont mieux payées que celles réalisées dans des associations (cf. figure 3). Or les femmes sont bien plus présentes dans les structures plus petites ou publiques (TPE, collectivités et surtout associations).

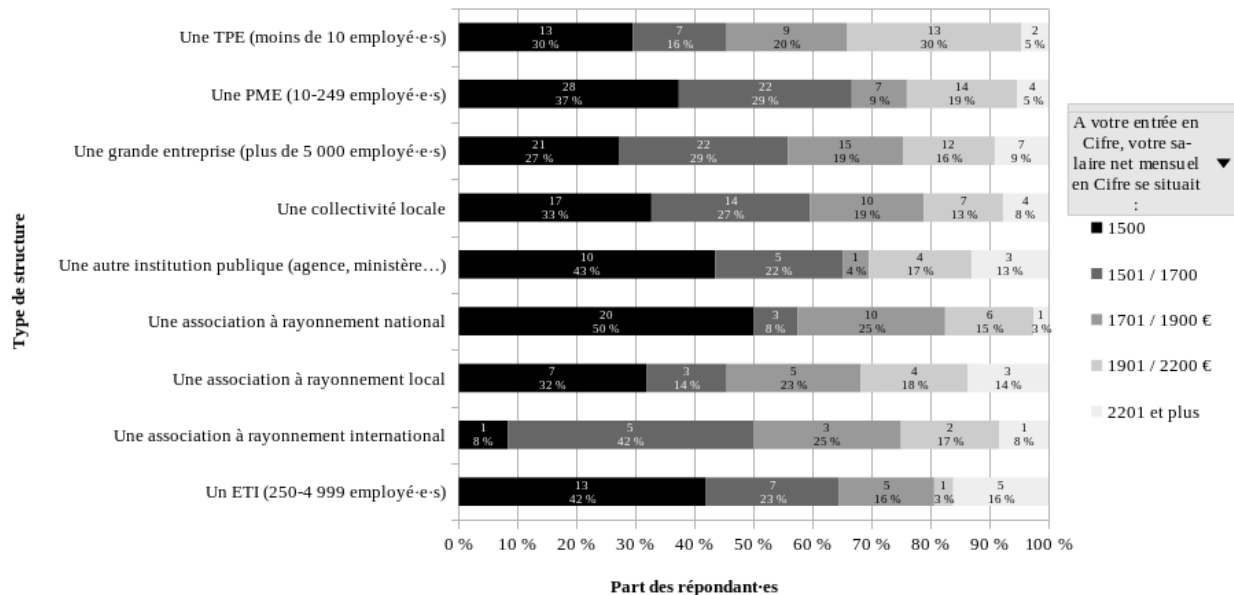


Figure 3. Proportion des niveaux de salaire selon le type de structure d'accueil (n=376, plusieurs réponses non recodables)

Comparer l'origine sociale de nos répondant·es à celle observée pour l'ensemble de la population doctorale par l'Observatoire des inégalités (2021) permet aussi de saisir un recrutement social spécifique à la Cifre, relativement moins favorisé que la moyenne du doctorat. Les parents issus des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) « cadres » sont sur-représenté·es (entre 33 et 42 % pour notre population, 40 % pour la population générale de doctorant·es)¹³. Cependant, plus de 30 % de nos répondant·es ont au moins un parent dont la PCS est « professions intermédiaires » (contre 11 % pour la population générale des doctorant·es), et 15 % ont au moins un parent de la PCS est « employé·es » contre 8,7 % pour la population générale. Ces données tendent à indiquer que la Cifre a un recrutement plus diversifié socialement que le doctorat dans son ensemble¹⁴, ce qui pourrait être lié à l'ancrage professionnel du dispositif.

Mis à part cette différence notable, les doctorant·es Cifre demeurent issu·es des milieux *a priori* les plus favorisés. Dans l'ensemble de notre échantillon, 83% des répondant·es ont au moins un de leurs parents cadre ou profession intermédiaire, 18,2% ont au moins un parent employé et 9,3% ont au moins un parent ouvrier. Seulement 2,7% et 0,6% des répondant·es sont issus d'un couple dont les deux parents sont employé·es ou ouvrier·es.

Finalement, ce sont les directeurs et directrices qui semblent jouer un rôle décisif pour le recrutement dans le dispositif. Près de la moitié des répondant·es signalent que leur directeur·rice avait déjà encadré une Cifre, et en 2017, près de la moitié des directeur·trices de thèse en SHS interrogé·es par l'ANRT indiquait que la Cifre était « une habitude avec toujours plusieurs en cours » (ANRT, 2018b, p.12). Au contraire, 50 % de nos répondant·es ne connaissaient pas leur structure avant la Cifre. Ainsi, au-delà d'une préférence des structures d'accueil pour les profils professionnels (ou d'une préférence des profils professionnels pour la Cifre), il est possible que le « choix » de ce type de financement s'explique aussi par une forme de prescription : les directeur·trices ou écoles doctorales pourraient recommander ce dispositif à des profils qu'ils et elles estiment plus « professionnels ».

Les conditions concrètes d'une Cifre en SHS

Si l'on peut expliquer le choix de la Cifre par une rencontre entre doctorant·es et structures d'accueil en début de la thèse, que se passe-t-il ensuite ? En la matière, la typologie des déroulements de thèse Cifre proposée par Laurent Morillon en 2008, qui distingue trois types de situations, a rencontré un certain succès. Dans un déroulement « idyllique », le ou la doctorant·e consacre l'intégralité de son temps à la recherche. La situation « mixte » suppose un partage plus ou moins équitable du temps entre recherche doctorale et missions opérationnelles. Enfin, le « détournement », volontaire ou non, apparaît lorsque le ou la chercheur·se se consacre à ses activités hors-recherche au détriment de son doctorat (Morillon, 2008). Cette typologie a un caractère très normatif : on pourrait imaginer que pour certain·es doctorant·es, la situation « mixte » soit celle qui leur paraisse idéale. De plus, cette classification risque de faire de la position « mixte » une réponse refuge qui correspondrait à

¹³ Les méthodologies diffèrent légèrement entre notre enquête et celle de l'Observatoire des inégalités. Nous avons codé les PCS en fonction de la nomenclature Insee, à partir des réponses ouvertes fournies aux questions « profession du parent 1 » et « profession du parent 2 ». Si l'individu indiquait une profession en plus de la mention « retraité·e », nous avons codé le parent dans la catégorie de la profession plutôt que comme « retraité·es », pour éviter une surreprésentation de cette catégorie par rapport aux professions.

¹⁴ L'inscription en SHS ne permet pas d'expliquer cette différence, au contraire. La proportion de doctorant·es issu·es de classes populaires est sensiblement similaire en sciences (25 %), en droit et économie (25,5 %) et en lettres et SHS (24,8 %) (Vourc'h, 2010). Au contraire, la Cifre attire des profils plus proches de ceux des sciences « dures ». Les individus moins disposés socialement à prendre des risques (notamment financiers) semblent moins enclins à faire une thèse sans financement et sans garantie d'emploi à la sortie.

la plupart des situations. L'un des objectifs de notre enquête était de mettre à l'épreuve cette distinction et d'objectiver plus précisément ces déroulements typiques.

A quoi les doctorant·es en Cifre en SHS passent-ils et elles leur temps ?

Une première donnée frappante est la généralisation du sur-travail dans notre population. Notre enquête le confirme, les horaires de travail ne sont pas des horaires de bureau¹⁵ : 56 % des répondant·es renseignent spontanément une semaine de travail de plus de 5 jours. De plus, 80 % des répondant·es indiquent travailler sur leur thèse le soir, les week-ends, ou pendant les congés. S'il est fort possible que cette situation soit commune à tout·es les doctorant·es, notamment celles et ceux qui cumulent une recherche doctorale non-financée et une activité professionnelle, le surtravail semble ici exacerbé par la Cifre, du fait d'un cumul nécessaire d'activités et de positions.

Lorsque l'on demande aux répondant·es ce qui leur occupe le plus de temps pendant la Cifre, 41 % répondent qu'il s'agit du travail pour la structure d'accueil en rapport avec la thèse (cf. figure 4), soulignant un flou persistant entre les différentes activités réalisées en Cifre. Pourtant, la convention Cifre signée par nos répondant·es indique le plus souvent un temps de travail distinct (et supposé majoritaire) alloué à la thèse, ce qui s'avère être une fiction dans de nombreux cas. D'ailleurs, pour 46 % des répondant·es, le temps alloué à la thèse dans leur contrat de travail est en fait inférieur ou égal à 50 %¹⁶.

	Classement rang 1	Classement rang 2	Classement rang 1 ou 2	Score moyen (1-4)
Travail pour la structure d'accueil en rapport avec la thèse	41 % (159)	34 % (132)	75 % (291)	3.06
Travail de thèse sans lien avec structure d'accueil	29 % (115)	36 % (141)	65 % (256)	2.86
Travail pour la structure d'accueil sans rapport avec la thèse	28 % (111)	22 % (86)	50 % (197)	2.58
Enseignement	1,5 % (6)	8,2 % (32)	9,7 % (38)	1.03

Tableau I. Classement des items en réponse à la question : qu'est-ce qui, selon vous, vous occupe le plus de temps ? (en pourcentages et nombre de répondants)

Malgré ce brouillage entre activités, nos répondant·es semblent bien différencier leur travail de thèse des autres tâches. Quand on leur demande la période la plus longue pendant laquelle ils et elles ont pu travailler de manière ininterrompue sur leur thèse, 40 % répondent que cette période n'a jamais dépassé une semaine. Pour 53 % de nos répondant·es, la période la plus longue de travail ininterrompu sur la thèse est inférieure ou égale à 2 semaines, ce qui confirme en creux que les doctorant·es Cifre en SHS ne travaillent pas uniquement sur leur thèse, mais effectuent bel et bien un travail supplémentaire.

¹⁵ Vourc'h avait déjà identifié que les doctorant·es en SHS indiquent travailler à la fois la semaine (en moyenne 18,9 heures) et le week-end (en moyenne 5,8 heures). Il avait conclu que les doctorant·es en SHS travaillaient environ 25 heures par semaine (Vourc'h, 2010). Nos répondant·es semblent au contraire cumuler flexibilité et sur-travail, renseignant plutôt une cinquantaine d'heures hebdomadaires.

¹⁶ L'ANRT demande en théorie que le contrat de travail stipule que le ou la doctorant·e allouera 100 % de son temps à la réalisation de sa thèse, mais cette recommandation est visiblement détournée plus ou moins ouvertement. C'est probablement là que se situe un des principaux "détournements" de la Cifre.

Enfin, on identifie une population la plus clairement en situation de « détournement » du dispositif, pour laquelle l'activité principale est le travail pour la structure d'accueil sans rapport avec la thèse et qui représente environ 28 % des répondant·es. Elles et ils reçoivent des demandes explicites d'investissement extra-scientifique de la part de leur structure d'accueil (50 % d'entre elles et eux, contre 34 % pour le reste de notre population). Logiquement, ces répondant·es déclarent plus souvent que les autres travailler sur leur thèse le week-end ou lors des congés, et déclarent moins souvent leur statut de chercheur·se est valorisé par leurs collègues non-chercheur·ses. Cette partie de l'échantillon est aussi celle qui déclare avoir le moins d'opportunités de discussion de leur travail scientifique, malgré un éventail d'options proposées assez large, allant de la conversation informelle avec des doctorant·es, au séminaire de recherche ou au comité de suivi. Une telle subordination de la thèse à l'emploi-Cifre risque donc d'aboutir à un isolement assez complet du monde scientifique.

Une inscription matérielle dans les structures d'accueil

Si l'autonomie des doctorant·es dans l'organisation de leur travail peut varier, la structure d'accueil a toujours un rôle déterminant en offrant (ou en imposant) un cadre de production de la recherche. Tout d'abord, parce que nos répondant·es y passent la plus grande partie de leur temps : 86 % indiquent passer plus de 2 jours par semaine dans les locaux de la structure d'accueil. Au contraire, environ 68 % indiquent passer moins de deux journées par semaine dans les locaux de l'université ou au laboratoire (bibliothèque comprise). Notons qu'un petit tiers semble arriver à passer au moins la moitié de la semaine à l'Université. Par ailleurs, près de 80 % indiquent travailler plus d'une journée à domicile (cf. figure 5).

En moyenne, combien de jours par semaine (week-end compris) passez-vous... ?	...dans les locaux de la structure d'accueil	...dans les locaux du laboratoire, de l'école, de l'Université	...en travail à la maison
Moins de 1 (<i>dont 0</i>)	8.5% (6.2%) (33)	41.9% (29.4%) (161)	21.8% (19.2%) (84)
Entre un et deux	5.2 % (20)	26 % (100)	31.7 % (122)
Entre deux et trois	23.4 % (90)	23.6 % (91)	26 % (100)
Entre trois et quatre	31.7 % (122)	3.9 % (15)	12.5 % (48)
Quatre et plus	31.2 % (120)	4.7 % (18)	8.1 % (31)

Tableau II. Proportion du nombre de jours passés chaque semaine dans trois types de lieu, et total de répondant·es (6 non-réponses).

Le fait que tous·tes les doctorant·es en SHS passent si peu de temps dans leur laboratoire a déjà été identifié : seulement 15 % des doctorant·es en SHS indiquent travailler souvent dans leur établissement d'études, une proportion relativement proche de notre échantillon¹⁷. Cependant, les doctorant·es interrogé·es semblent avoir remplacé le temps en bibliothèque (ou à domicile)

¹⁷ En sciences « dures », 67 % indiquent travailler souvent dans leur établissement d'études (Vourc'h, 2010, p.4).

par le travail dans les locaux de la structure d'accueil. L'une des explications de cette répartition est la disponibilité des moyens du travail : l'enquête montre que les doctorant·es en Cifre en SHS accèdent principalement à leurs outils de travail et à un bureau par la structure d'accueil. La même conclusion s'applique aux défraiements : si les écoles doctorales ou laboratoires peuvent financer la participation à des colloques (pour 70 % des répondant·es) et parfois l'impression de la thèse (34 %), la structure d'accueil semble être le premier interlocuteur pour les autres types de financement (terrain, déplacement, matériel).

Les formes d'encadrement par la structure d'accueil, entre soutien et contrôle

La littérature sur les Cifre documente amplement les contraintes liées à la subordination salariale (Perrin-Joly, 2010). Notre enquête permet de préciser les différentes formes que peut prendre la contrainte dans un contexte de « collaboration ». Parmi nos répondant·es, 38,5% déclarent s'investir dans les activités de la structure d'accueil car cela leur est imposé, mais 51% indiquent le faire volontairement. Seul·e un·e doctorant·e sur 10 déclare ne pas participer aux activités de la structure d'accueil. Cette implication doit peut-être au contrôle opéré par la structure d'accueil, notamment son droit de regard sur la production des doctorant·es, rapporté dans 83 % des cas. Ce droit de regard peut être un droit de *veto* sur une publication (1/3 des réponses) ou, plus souvent, une obligation d'information *a minima* (la moitié des réponses).

Mais le contrôle s'accompagne aussi de conseils et d'orientation, tant les structures fournissent aux doctorant·es des interlocuteurs : la moitié des répondant·es soulignent que l'équipe de la structure d'accueil s'investit dans la thèse, principalement par la relecture et le commentaire de travaux, la suggestion de lectures ou de terrains. Plus de la moitié des répondant·es indiquent que leur statut de chercheur·se est valorisé en interne, et 41 % qu'il l'est en externe.

L'idée d'une co-construction du projet doctoral peut aussi cacher l'imposition de certains éléments aux doctorant·es. Le questionnaire comprenait une question ouverte formulée ainsi : « Est-ce que le fait d'obtenir/demander un financement Cifre a signifié que certains éléments vous étaient imposés (directeur·trice de recherche, objet de recherche, terrain d'enquête, autre) ? ». Une première lecture des réponses montre d'abord que seulement 36 % des répondant·es répondent que « non », rien ne leur a été imposé. Cependant, si l'on analyse en détail les réponses fournies, on remarque une forte tendance à minimiser ce qui a été imposé, ou à considérer que les demandes qui leur sont faites ne leur sont pas « imposées ». Ainsi, un·e répondant·e nous dit que des éléments ont été imposés mais que cela lui « convient bien. Le projet final a donc été construit conjointement entre les trois parties ». Plusieurs autres enquêté·es indiquent avoir adapté leur projet, *a priori* ou en fonction des demandes des partenaires, comme cette répondante qui précise, non sans paradoxe : « Concernant le contenu du travail, rien ne m'a été imposé, j'ai toujours veillé à rester proche des demandes de mon financeur ».

Si la thèse Cifre en SHS peut donc être à la fois valorisée comme permettant d'accéder à des terrains auparavant inaccessibles ou d'avoir accès à de nouvelles données, elle suppose aussi une charge particulière pour les doctorant·es. Seul 1 individu sur 10 indique réellement que rien ne lui a été imposé du fait de la Cifre, et la modification du projet ou l'attention aux demandes et attentes des partenaires est le plus souvent consciente et consentie, voire revendiquée comme démontrant la dimension partenariale du dispositif. Ces contraintes plus ou moins formalisées ont un effet sur le travail des doctorant·es.

La place des Cifre au sein des organisations : entre usage ponctuel et usage routinier, une nouvelle fonction de recherche ?

Certaines structures semblent développer un usage routinier de la Cifre. Environ 43 % ont déjà employé des Cifre, une donnée qui varie selon la taille et le type de structure. En effet, les trois-

quarts des grandes entreprises ou les deux-tiers des collectivités locales avaient déjà accueilli des Cifre. C'est également le cas pour l'ensemble des Cifre hors de notre échantillon : elles se concentrent dans des groupes ou grandes entreprises qui normalisent un recours récurrent au dispositif, en faisant une subvention R&D de long-terme. C'est ainsi qu'une centaine de grandes entreprises peut compter pour 40 % des Cifre annuellement signées, tandis qu'il faut 550 PME pour aboutir au même pourcentage (de Feraudy et al., 2021). Là encore, une particularité des Cifre en SHS est d'avoir étendu cette logique aux collectivités locales, notamment les plus importantes d'entre elles. Par exemple, la Mairie de Paris organise chaque année depuis 2009 une campagne de recrutement de doctorant·es Cifre.

Les structures qui recourent régulièrement à la Cifre, comme les grandes collectivités territoriales et les grandes entreprises, laissent entrevoir un contrôle à distance de la recherche. Ces structures sont plus susceptibles de proposer des projets doctoraux pré-établis, mais sont aussi celles où l'on demande le moins aux doctorant·es de réaliser un travail hors-recherche. L'activité de recherche y est certainement plus séparée du reste de l'organisation (ou reconnue pour elle-même) que dans les TPE-PME ou les associations, qui demandent plus de travail hors-thèse et d'intégration à nos répondant·es.

Mais le déroulement de la Cifre semble mieux se passer au sein des structures ayant déjà accueilli des Cifre par le passé. Par exemple, les doctorant·es ayant eu d'autres collègues Cifre dans leur structure ont plus souvent 100 % de leur temps dédié à la thèse que les autres (+10 pts), et ont plus souvent un budget spécifiquement alloué à leur thèse (+15 pts). Plusieurs pistes d'explication peuvent être suivies : une plus grande familiarité des acteurs de la structure aux temporalités de la recherche, l'existence de protocoles de gestion des chercheur·ses Cifre, ou encore la possibilité d'agir collectivement et de partager des expériences, soit autant de facteurs qui pourraient clarifier le cadre de travail des doctorant·es. Mais l'idée que la Cifre se passe mieux dans les structures ayant routinisé son usage doit être nuancée par le fait qu'elles s'accordent aussi plus souvent un droit de regard sur les publications des doctorant·es (+ 16 pts). Des données supplémentaires seraient nécessaires pour mieux comprendre ces formes d'encadrement (ou de détournements), d'autant plus que les Cifre en SHS sont de plus en plus souvent réalisées dans des associations ou des collectivités. La bonne représentation de ces Cifre hors-entreprise dans notre échantillon¹⁸ permet d'esquisser de nouvelles formes d'appropriation et d'institutionnalisation publiques du dispositif, qui pourraient faire l'objet d'une enquête *ad-hoc* en sociologie du travail ou sociologie politique.

Faire une Cifre en SHS : quelle socialisation au monde académique ?

Dans cette dernière section, nous nous intéressons à la socialisation des doctorant·es Cifre à l'espace académique, au sens d'*être fait·es* par lui. Comme le définit Muriel Darmon : “pour faire, il faut avoir appris à faire, c'est-à-dire qu'il faut avoir été fait : l'apprentissage fait le lien entre l'imposition des normes et des identités et la socialisation, d'une part, l'activité d'autre part” (Darmon, 2006, p. 87). Dans le cas de la Cifre, une socialisation académique en pointillé coïncide avec un éloignement progressif des ambitions d'exercer le métier de chercheur : si les métiers de l'ESR attirent nos répondant·es, les conditions d'exercice de leur thèse semblent en revanche ne pas les prédisposer à un marché académique de plus en plus concurrentiel.

En finir avec le motif « projet professionnel »

La Cifre est régulièrement mise en avant comme un vecteur d'intégration des doctor·es par des carrières construites autour de la recherche appliquée. Quand bien même que le projet professionnel à l'entrée en doctorat n'est en général pas une variable pertinente pour déterminer

¹⁸ Parmi nos répondant·es, 38 % sont en association ou en collectivité (19% pour chacune de ces catégories), contre 20% des doctorant·es Cifre en SHS en général (ANRT, 2018a).

la probabilité d'un parcours académique (Bernela, Bertrand, 2018 ; Le Bayon, 2021), la concentration communicationnelle sur la dimension professionnelle du dispositif Cifre entretient l'idée que démarrer un tel contrat implique un choix d'orientation vers le secteur privé. L'ANRT indique ainsi en 2016 que 67 % des ancien·nes doctorant·es Cifre, toutes disciplines confondues, ont démarré leur thèse avec l'objectif de poursuivre une carrière dans le secteur privé, et n'ont pas changé d'avis (ANRT, *Regards croisés*, op.cit.).

Or, notre enquête montre que les projets professionnels à l'entrée en thèse sont surtout marqués par l'incertitude. Comme indiqué plus haut, 57 % de nos répondant·es ont indiqué avoir commencé leur thèse Cifre pour travailler un sujet de manière scientifique. A l'entrée en doctorat, un tiers de nos répondant·es ne savaient pas où ils et elles souhaitaient travailler après. Pour celles et ceux qui se prononcent, un gros tiers se projette dans l'ESR public (37 %), un tiers dans la recherche dans le secteur privé (32 %), et un tiers dans le secteur privé hors recherche (33,5 %). Cependant, si l'on compare les projets à l'entrée aux situations actuelles pour les docteur·es ayant répondu à l'enquête, on observe une forte évolution (cf. Figure 4). Ce premier élément semble déjà montrer la faible pertinence de l'indicateur « projet » pour prédire la trajectoire des futur·es docteur·es.

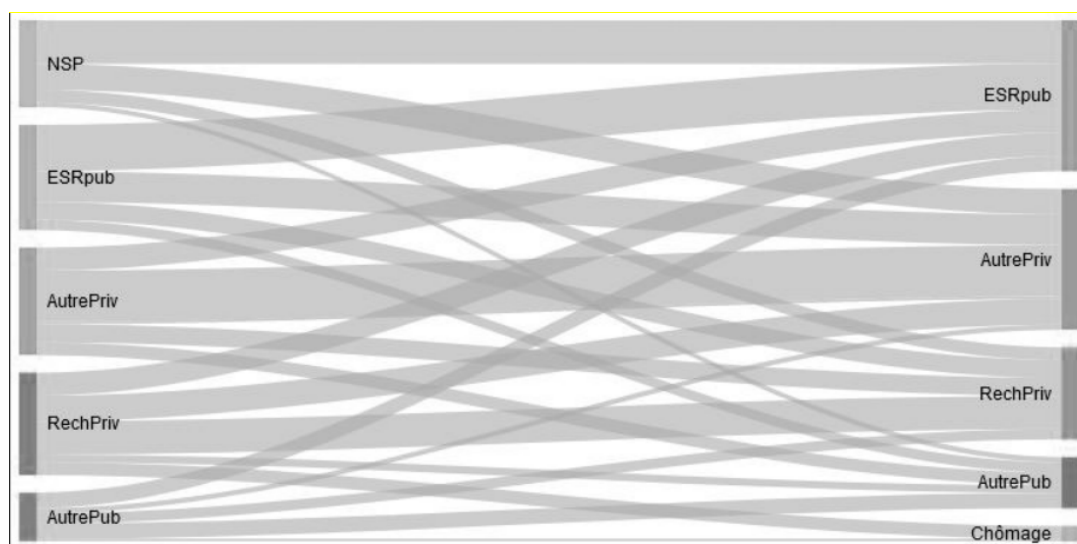


Figure 5. Circulation entre ambitions initiales et situations présentes pour les thèses soutenues (n=118)

Par ailleurs, on remarque qu'en fin de thèse, l'intérêt pour l'ESR de nos répondant·es est renforcé : la moitié des doctorant·es en fin de thèse envisage d'y travailler. C'est particulièrement le cas des répondant·es qui ont répondu qu'ils « auraient fait une thèse sans Cifre » : 71% se projettent dans une carrière dans l'ESR, contre seulement 38% des répondant·es qui « n'auraient pas fait de thèse sans Cifre ». Cependant, moins de 40 % au total prévoient de faire qualifier leur thèse ou de candidater à un post-doctorat, un poste de maître·sse de conférences, ou encore un poste de chargé·e de recherche. Au final, presque 60 % des docteur·es n'ont postulé à aucun de ces postes, et 32 % seulement sont resté·es dans l'ESR, tous postes confondus. Cette intégration relativement faible des docteur·es Cifre en SHS dans l'ESR peut bien sûr s'expliquer par plusieurs éléments de contexte, au rang desquelles la faible création de postes d'enseignement-recherche, qui affecte la carrière de l'ensemble des docteur·es. Mais nous pouvons affirmer que l'expérience de la Cifre renforce ce constat général.

Des parcours doctoraux en marge de la recherche académique ?

L'un des rares rapports s'intéressant à l'intégration dans l'ESR des doctorant·es Cifre signale en 2020 qu'en parallèle d'une insertion professionnelle plus réussie dans le secteur privé, les docteur·es Cifre seraient moins productif·ves en termes académiques, notamment en termes de publications dans une revue à comité de lecture. Elles et ils sont aussi moins souvent qualifié·es aux fonctions de maître·sse de conférence (Guillouzouic et Malgouyres, 2020, p.49). Notre enquête nuance quelque peu ce propos : elle montre qu'à l'issue de la Cifre, 85% des répondant·es indiquent avoir écrit au moins une publication scientifique, et 90 % avoir réalisé au moins une communication scientifique (sans grands écarts entre disciplines). De plus, si nos répondant·es travaillent peu au laboratoire, 80% déclarent participer aux séminaires qui y sont organisés et 36% y sont déjà intervenu·es, suggérant un lien réel mais irrégulier avec la vie collective scientifique. Une certaine distance à la vie académique est également sensible lorsqu'on s'intéresse aux activités d'enseignement. Seuls 62% de nos répondant·es indiquent avoir enseigné au cours de leur thèse, et la moitié d'entre eux pour moins de 24h par an (souvent, des interventions ponctuelles dans des cours spécialisés).

Les thèses Cifre ne sont donc pas aussi détachées de la vie académique que ne pourrait le laisser penser le poids de la structure d'accueil, mais elles demeurent dans les marges de l'Université. Les doctorant·es Cifre en SHS enseignent moins que leurs collègues contractuel·les de l'Université et participent peu à des recherches collectives, soit autant de handicaps dans un marché académique de plus en plus compétitif. Mais surtout, ils et elles ont moins de présence dans les espaces de socialisation et d'intégration scientifique, pourtant nécessaire pour se faire une place dans le métier. Dans sa thèse sur la construction sociale des projets professionnels des doctorant·es, F. le Bayon note au sujet de la Cifre que « la fréquentation épisodique de son unité de recherche comparativement à cet organisme d'accueil l'a probablement plus socialisée à la culture professionnelle de ce dernier, différente de celle des doctorants qui n'ont fréquenté principalement le monde universitaire » (Le Bayon, 2021, p. 413). Dans un contexte où les postes sont raréfiés et où la concurrence entre profils de chercheur·ses pousse à l'allongement des CV et des délais de recrutement¹⁹, cette socialisation plus faible aux mondes de l'ESR et aux logiques de recrutement disciplinaire diminue mécaniquement leurs chances de recrutement.

Conclusion : la Cifre, financement supplémentaire ou modalité alternative du doctorat en SHS ?

Alors que la Cifre est trop facilement présentée comme un financement supplémentaire du doctorat, permettant de maintenir un taux d'inscription à budgets publics contenus, notre enquête montre au contraire qu'elle est plutôt une modalité alternative de la thèse, entraînant une expérience de recherche à distance du monde académique. Le dispositif Cifre semble bel et bien produire des chercheur·ses particulier·es, aux conditions de recherche spécifiques. C'est ce qui nous amène à formuler une hypothèse en ouverture : le dispositif Cifre concernerait deux catégories d'aspirant·es chercheur·es, que nous proposons de nommer « Cifre pour la thèse » pour les uns et « thèses dans la Cifre » pour les autres. Ces deux catégories de profils se dessinent dans notre enquête et pourraient être étayées par de prochaines enquêtes, notamment qualitatives.

¹⁹ Sur ce point, voir le travail de l'ANCMSP pour la sociologie et la science politique (www.ancmssp.com), et celui de la CPESR pour les autres disciplines (URL : <https://cpesr.fr/>), notamment le rapport sur l'entrée dans la carrière des enseignant·es chercheur·ses (GOSSA Julien, FIGON Florent, « L'entrée dans la carrière des enseignants-chercheurs », rapport CPESR de septembre 2021 [En-ligne]).

Les « Cifre pour la thèse » font référence aux conventions Cifre conclues pour rendre possible un travail de doctorat déjà envisagé par l'étudiant·e, mais que la Cifre permet de concrétiser, par un financement, un terrain, ou une démarche de recherche-action. Ce sont selon nous ces profils qui vont se sentir les plus limités par le caractère partenarial, parfois subordonné, de la recherche en Cifre. Quant aux « thèses dans la Cifre », elles concernent les profils qui sont amenés au doctorat par l'existence même du dispositif de chercheur-salarié. Il peut s'agir d'individus qui ne pouvaient envisager, de manière objective comme subjective, un autre type de financement, ou qui sont motivés par le développement d'une expertise technique dans un domaine spécifique. S'éloignant du profil universitaire et disciplinaire, ces derniers semblent produire à travers la Cifre une expertise sectorielle, professionnalisée, valorisée directement dans le secteur privé ou public, hors de l'ESR.

Ces « thèses dans la Cifre » sont peu visibles dans la littérature réflexive sur le dispositif, produite principalement par des profils cherchant à rester dans l'ESR qui insistent surtout sur les tensions et les conflits vécus dans leur thèse. Mais les nombreuses réponses positives quant à l'insertion dans la structure d'accueil que nous avons reçues en encart libre en fin de questionnaire valident le fait que ce profil de jeune chercheur·e résolument opérationnel, et satisfait·es à cet égard, représente une part importante de l'effectif total, accréditant notre hypothèse des deux Cifre.

En proposant cette distinction, il ne s'agit pas pour nous de juger les thèses à l'aune d'un quelconque critère arbitraire de « qualité », mais plutôt de constater qu'entre les « Cifre pour la thèse » et les « thèses dans la Cifre », le couple objectifs-conditions de recherche n'atteint pas le même équilibre. Tandis que certains profils considèrent leurs conditions de travail dégradées par le format de recherche opérationnelle vis-à-vis d'un idéal d'autonomie académique, d'autres profils semblent au contraire avoir réussi à couler leur travail dans le moule de la Cifre, s'épanouissant à distance de l'Université. Le problème posé par la Cifre n'est donc pas tant la possibilité d'y produire une recherche que de voir celle-ci s'inscrire dans le circuit académique, ses événements et ses réseaux. Selon notre enquête, les « thèses dans la Cifre » ont moins de chances d'être visibles et débattues par les autres chercheur·ses, et par extension leurs auteur·rices d'être considéré·es comme de (futur·es) collègues à part entière, et ce notamment au-delà de leur expertise thématique. En revanche, ces thèses ont plus de chances de correspondre aux attentes d'une recherche directement applicable par ses cofinanceurs publics ou privés.

La diffusion des contrats Cifre appelle selon nous à un approfondissement des recherches menées sur cet objet mouvant. Penser le déroulement et les effets des dispositifs de financement alternatif des recherches doctorales (Cifre ou contrat doctoral de droit privé, par exemple) est nécessaire. Il s'agit autant d'étudier les conditions de travail et de vie des doctorant·es que de comprendre les circonstances qui rendent possibles la liberté et la qualité de la recherche scientifique.

Bibliographie

- ANRT, 2018a. La recherche partenariale en Sciences Humaines et Sociales. L'expérience des Cifre,
https://www.anrt.asso.fr/sites/default/files/la_recherche_partenariale_en_shs_lexemple_des_cifre.pdf
- ANRT, 2018b. Regards croisés. Doctorants, employeurs et directeurs de thèse sur 1000 Cifre. Évaluation en fin de Cifre – année 2016,
https://www.anrt.asso.fr/sites/default/files/enquete_1000_fin_de_cifre_2016_vf2.pdf
- ANRT, 2017. Les dispositifs Cifre. Esprit scientifique, esprit d'entreprise,
https://www.anrt.asso.fr/sites/default/files/presentation_cifre_2017_2.pdf
- ANRT, 2012. Enquête sur le devenir professionnel des docteurs ayant bénéficié du dispositif Cifre l'année 2000,
<https://www.anrt.asso.fr/sites/default/files/enquete-devenir-professionnel-docteurs-cifre.pdf>
- Baron, X., 2008, Quels dialogues entre chercheurs et consultants ?, *Savoirs*, 16, 11-52.
- Blondiaux, L., Fourniau, J.-M., Mabi, C., 2016. Introduction. Chercheurs et acteurs de la participation : liaisons dangereuses ou collaborations fécondes ?, *Participations*, 16 (3), 517.
- Collectif REDI (REcherche Doctorale Impliquée), 2011. Une génération hybride entre recherche et action, *Compte rendu du premier séminaire sur les recherches Cifre*.
- Darmon, M., 2006. *La Socialisation*, Paris, A. Colin.
- de Feraudy, T., 2019. Être acteur et chercheur de son terrain : stratégies, contournements et « bricolages » pour la réalisation d'une enquête de terrain en thèse Cifre, communication au colloque Sciences sociales et expertises dans les mondes politiques et sociaux contemporains, IEP de Rennes.
- de Feraudy, T., Gaboriau, A., Petit, G., Thyraud, A., 2021. Faire une thèse en Cifre en Sciences Humaines et Sociales, 66p, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03420635v1>
- Girault, B., 2019. L'archive et le document. Matériaux pour une histoire des sciences sociales (note critique), *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 74 (3-4), 779-800.
- Ferchaud, F., el Moualy, S., Baudelle, G. et Schmutz, T., 2016. Faire sa thèse dans le cadre d'une Cifre : retour d'expériences, *ESO, travaux & documents*, 41, 129137.
- Foli, O. et Dulaurans, M., 2013. Tenir le cap épistémologique en thèse Cifre. Ajustements nécessaires et connaissances produites en contexte, *Études de communication*, 40, 59-76.
- Giret, J.-F., Perret, C., et Recotillet, I., 2007. Le recrutement des jeunes docteurs dans le secteur privé, *Revue d'économie industrielle*, 119, 85-102.
- Guillouzouic, A., Malgouyres, C., 2020. Évaluation des effets du dispositif Cifre sur les entreprises et les doctorants participants, *Rapport de l'Institut des Politiques Publiques*, n°28.
- Hellec, F., 2014. Le rapport au terrain dans une thèse CIFRE. Du désenchantement à la distanciation, *Sociologies pratiques*, 28 (1), 101-109.
- Jacquemin, B., Schöpfel, J. et Fabre, R., 2019. Libre accès et données de recherche. De l'utopie à l'idéal réaliste, *Études de communication*, 52, 11-26.
- Le Bayon, F., 2021. Le processus (s)électif de fabrique institutionnelle des projets et parcours professionnels. Un suivi longitudinal des candidats au doctorat, doctorants et jeunes docteurs, *Thèse de doctorat*, Aix-Marseille Université.
- Morillon, L., 2008. De l'idylle au détournement, quels apports des Cifre en Sciences de l'Information et de la Communication, *Congrès de la Société Française des Sciences de l'Information et de la Communication (SFSIC)*.

Observatoire des inégalités, 2021. Les milieux populaires largement sous-représentés dans l'enseignement supérieur,
<https://www.inegalites.fr/Les-milieux-populaires-largement-sous-representes-dans-l-enseignement-superieur>

Perrin-Joly, C., 2010. De la recherche salariée en France : lien de subordination et liberté de la recherche, SociologieS.

Petit, G., 2018. Le développement des Cifre en sciences sociales, entre orientation réfléchie de la recherche et impératif réflexif dans la recherche. Communication au colloque Ce que les évolutions des financements font à la recherche, ADCifreSHS, Metz, 25-26 octobre 2018.

Renisio, Y., 2015. L'origine sociale des disciplines, Actes de la recherche en sciences sociales, 210 (5).

Vourc'h, R., 2010. Les doctorants - Profils et conditions d'études, Observatoire de la vie étudiante, note n°24,
http://www.ove-national.education.fr/wp-content/uploads/2019/01/OVE_infos_24.pdf.